

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° D'ENREGISTREMENT : #6-23

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DIPLÔME D'INGÉNIEUR

DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE RENNES

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- VU Le décret n° 73-271 du 2 mars 1973 portant statuts des Instituts Nationaux des Sciences Appliquées
VU Le décret du 13 mars 1968 fixant les conditions d'admission, de scolarité et d'examen dans les Instituts Nationaux des Sciences Appliquées.

SUR la proposition du Directeur de l'Institut National des Sciences Appliquées de RENNES.

décerne à Monsieur LAANAYA Ahmed.....

né le 1960 à REBBOUJ, MAROC.....

le **DIPLÔME D'INGÉNIEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE RENNES**

Option : GENIE CIVIL et URBANISME

Fait à PARIS, le 19 DEC 1986.....

Signature de l'Impétrant.

Le Ministre de l'Éducation Nationale
P/le Directeur des Sciences Supérieures
et par autorisation

C. MONTALCINO